

## BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE PARCOURS REALISATION D'APPLICATIONS : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT, VALIDATION ANNÉE SPÉCIALE

Le Bachelor Universitaire de Technologie en Informatique forme aux métiers de l'informatique, des professionnels capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques. La formation permet d'acquérir des compétences sur le plan technologique, l'environnement socio-économique des métiers de l'informatique, de posséder une bonne culture générale et de se montrer apte à la communication.

### DIPLOME VISE

Type de diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie  
Niveau de diplôme : 6  
Fiche RNCP n° : 35475 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35475/>

### PUBLIC VISE - PREREQUIS - ADMISSIBILITE - ADMISSION

**Public :** Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études ou en reconversion professionnelle.  
**Prérequis :** Bac + 2 toutes filières ou 120 ECTS et 2 années d'activité professionnelle.  
Les candidats doivent avoir suivi une initiation significative à l'informatique qui sera validée par un entretien. Cette initiation peut être acquise, par exemple, par des formations en ligne et doit porter sur l'algorithmique et la programmation à objets. Il est conseillé de la compléter par une formation sur les points suivants les bases de données et les systèmes et les réseaux.  
**Admissibilité :** Examen du dossier de candidature.  
**Admission :** Entretien individuel et test de connaissances de base en informatique et notamment en programmation (voir le programme du BUT 1).

**VAP 85 :** en l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquises personnels. Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

### OBJECTIFS

➤ Le B.U.T. Informatique peut être délivré en un an dans le cadre de l'Année Spéciale. En Année Spéciale, seul le parcours "Réalisation d'applications : conception, développement, validation" est proposé. Celui-ci se concentre sur le cycle de vie du logiciel : de l'expression du besoin du client, à la conception, à la programmation, à la validation et à la maintenance de l'application. Il forme aux métiers de concepteur-développeur d'applications (mobile, web, Internet des objets, jeux vidéo...).

### COMPETENCES VISEES

Cette formation vise à développer six compétences essentielles pour le stagiaire :

- Réaliser un développement d'application
- Optimiser des applications informatiques
- Administrer des systèmes informatiques communicants complexes
- Gérer des données de l'information
- Conduire un projet
- Travailler dans une équipe informatique

### CONTENU DE LA FORMATION

ECTS : European Credits Transfer System

**Plaquette et calendrier de la formation :**  
<https://iutparis-seine.u-paris.fr/informatique/bachelor-universitaire-de-technologie-informatique-annee-speciale/>

**Programme :**  
Il convient de se reporter à la fiche RNCP. Le programme du BUT Informatique en année spéciale, qui se déroule sur un an, est un condensé des enseignements prévus pour les années 2 et 3 du BUT. Il est en cours d'élaboration par les équipes pédagogiques et sera prochainement disponible sur notre site.

Ce parcours regroupe les métiers liés à la conception, au développement et à la réalisation technique et applicative de projets.

- Mobilise les techniques d'analyse pour développer une application adaptée aux besoins du client
- Adapte les solutions existantes
- Code, débogue, teste, documente et communique sur les étapes de développement du produit
- Choisit les options techniques appropriées au développement comme la réutilisation, l'amélioration ou la reconfiguration de composants existants
- Optimise efficacité, coûts et qualité. Valide les résultats avec les représentants des utilisateurs type, intègre et garantit la solution dans son ensemble

### ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

**Responsable du cycle :** Mikal ZIANE, Maître de conférences

**Équipe pédagogique :** enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

**Méthodes :** les cours magistraux sont complétés par de nombreux travaux pratiques et par des projets à réaliser, individuellement ou en petits groupes. Le volume horaire hebdomadaire se situe entre 30 et 35 heures. La pédagogie au département informatique est caractérisée par :

- un suivi régulier du travail de chacun,
- un enseignement majoritairement organisé en travaux dirigés,
- des travaux pratiques en salles machines,
- un contrôle continu individuel,
- un échange permanent entre participants pour faire bénéficier le groupe de l'expérience de chacun,
- un travail personnel régulier en dehors des heures de cours.

Stage et projets tutorés donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

**L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.**

**Moyens pédagogiques adaptés** : le parc informatique comprend un réseau local Ethernet Gigabit reliant environ 900 postes de travail Client PC sous Windows Seven, 30 serveurs sous Windows serveurs 2008R2 ou 2012, 3 serveurs linux et un serveur IBM AS400. 550 postes de travail sont destinés aux étudiants et sont répartis dans 26 salles informatiques. A disposition aussi, une bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (\*)

**Article 4.1 - annexe 1 PN BUT - Contrôle Continu (\*)** : Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

**Article 4.2 - annexe 1 PN BUT - Assiduité (\*)** : L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral.

**Article 4.3 - annexe 1 PN BUT - Conditions de validation (\*)** : Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence. (...)

*(\*) extrait du programme national. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.*

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La finalité de professionnalisation du Bachelor Universitaire de Technologie Informatique permet d'envisager une insertion professionnelle immédiate.

Métiers ciblés : > Concepteur-développeur (mobile, web, IOT, jeux-vidéos, d'applications...) > Testeur

Il offre aussi la possibilité d'une poursuite d'études en Master d'informatique, en Master MIAGE, en école d'ingénieur.

## VALIDATION DES ACQUIS

**Validation des Acquis de l'Expérience** : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vaef/>

**Validation des Acquis Professionnels (VAP 85)** : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

## MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 15/02/2022 au 03/06/2022

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 05/09/2022 au 07/07/2023

Enseignement théorique : 28 semaines soit 900 heures

Stage obligatoire : 12 semaines soit 392 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne de 20 à 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

La formation étant intensive, il n'est pas possible de travailler même à temps partiel et le temps de trajet depuis son domicile devrait être au maximum de 2 heures (aller-retour).

**Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.**

## COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle : 9 450,00 € nets

(tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI à paraître en juillet.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**Salariés** : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

**Demandeurs d'emploi** : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : nous consulter.

## INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATIQUE

☎ 01 76 53 47 65

✉ [secretariat-info@iut.parisdescartes.fr](mailto:secretariat-info@iut.parisdescartes.fr)

## MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)





☎ 01 76 53 49 82

✉ [isabelle.grova@u-paris.fr](mailto:isabelle.grova@u-paris.fr)

## LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine  
143, avenue de Versailles - 75016 PARIS  
☎ 01 76 53 47 00  
<https://iutparis-seine.u-paris.fr/>

## ACCES A L'IUT

-  Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache
-  22, 62, 72, PC1
-  Pont du Garigliano
-  Pont du Garigliano